

undefined - samedi 22 juillet 2023

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

La commission des sites VTT/FFC/AURA veut répartir les visites des sites labélisés



Lors de la rencontre des coordonnateurs.

Jeudi 20 juillet, Michel Morin, responsable de la commission régionale Auvergne-Rhône-Alpes des sites VTT de la Fédération française de cyclisme, a organisé une rencontre avec les coordonnateurs des sites VTT de la vallée de la Drôme. Le but de cette réunion était de répartir les visites des sites labélisés par la FFC pour l'année 2023. Michel Morin a reçu deux nouveaux coordonnateurs qui seront nommés officiellement par la commission AURA. Ces deux personnes sont déjà très connues dans le milieu du cyclisme et du VTT, il s'agit de Jean-François Gondran vice-président du VC Saillans qui s'occupe des sentiers VTT sur la Drôme depuis plus de 30 ans, et de Rémi Granier membre du vélo club et de l'association du Bois de la Dame qui lui aussi s'implique dans l'entretien et le balisage des sentiers à Grâne. La vallée de la Drôme compte 1 500 km de sentiers balisés aux normes fédérales, avec en plus les chemins du soleil Valence/Gap, Saillans/Sisteron et bien sûr les variantes de la GTV qui descend du Vercors sur Crest. Ces sentiers sont aussi sous le contrôle des communautés de communes de la vallée. On peut trouver ces parcours VTT de la vallée sur les sites des offices de tourisme de Cœur Drôme, du Vélo club et de la FFC (sitesvtt.ffc.fr)